

## ViaTrajectoire pour les médecins libéraux

En tant que médecin traitant, ViaTrajectoire® vous permet de **gérer électroniquement les dossiers de demande d'admission ou de prise en charge...** :

**...de vos patients âgés** → à la recherche d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, d'une résidence autonomie ou d'une unité de soins de longue durée,

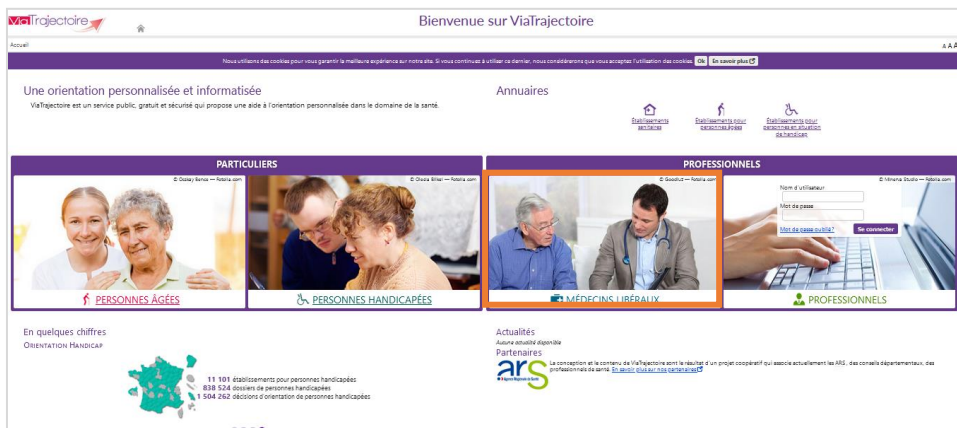
**...de vos patients nécessitant des suites de soins** → en hospitalisation à domicile, service de soins de suite et de réadaptation, unité de soins palliatifs ou vers les solutions du domicile (SSIAD, etc.),

**...de vos jeunes patients (0 à 6 ans inclus)** → dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement (TND) entraînant une orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation TND.

Plus globalement, ViaTrajectoire permet à la personne concernée, à ses aidants familiaux, ainsi qu'aux professionnels qui l'accompagnent dans son projet de rééducation, de réinsertion ou d'hébergement, d'identifier la ou les structure(s) capable(s) de la prendre en charge et adaptée(s) à ses besoins.

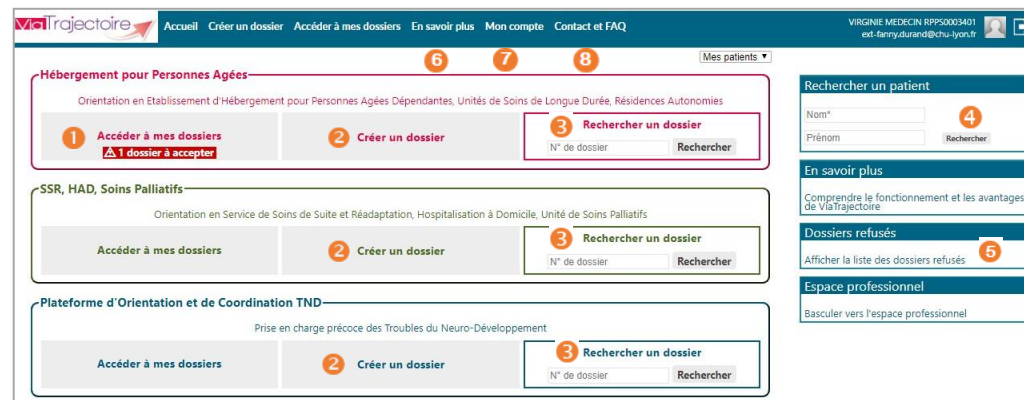
Accès au site ViaTrajectoire directement sur le web

[www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)



Cliquez sur l'espace « **Médecin libéral** » et laissez-vous guider.

## Page d'accueil de l'espace Médecin libéral de ViaTrajectoire



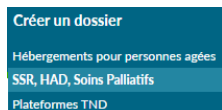
- 1 Accès à la liste des dossiers gérés et à celle des dossiers pour lesquels une action est requise. En cas d'action demandée sur un dossier, un indicateur apparaît sous le bouton « Accéder à mes dossiers » selon l'orientation ou la prise en charge correspondante :
  - lorsque le médecin est identifié dans le dossier de l'utilisateur et avant qu'il n'ait accepté le dossier (cela vaut pour les demandes d'hébergement pour personnes âgées et les orientations en SSR, HAD, Unités de Soins Palliatifs)
  - lorsqu'une demande de précision est formulée par la Plateforme de Coordination et d'Orientation TND contactée.
- 2 Accès à la création d'un dossier selon l'orientation ou la prise en charge visée.
- 3 Accès à la recherche d'un dossier spécifique (via le numéro de dossier) selon l'orientation ou la prise en charge visée.
- 4 Accès à la recherche d'un patient via le nom / prénom. La recherche s'effectue sur la totalité des dossiers, qu'importe l'orientation concernée.
- 5 Visibilité sur la liste des dossiers refusés : il s'agit de la liste des dossiers ViaTrajectoire pour lesquels vous avez déclaré ne pas être le médecin traitant du patient.
- 6 Accès à une page d'information sur l'utilité de ViaTrajectoire et les principales fonctionnalités disponibles.
- 7 Gestion de votre compte utilisateur ViaTrajectoire : accès à vos informations personnelles, possibilité d'autoriser un confrère à gérer les dossiers de vos patients pendant une période donnée et visibilité sur vos habilitations sur les dossiers de vos confrères.
- 8 Foire aux questions. Possibilité de contacter le support ViaTrajectoire de votre région.

## Création d'un dossier pour patient nécessitant des suites de soins (SSR, HAD, Unité de soins Palliatifs ou solutions du domicile : SSIAD...)

Vous pouvez **créer un dossier** d'orientation en suite de soins pour l'un de vos patients ou accéder au dossier initié par l'unité hospitalière ayant pris en charge votre patient.

### Création d'un dossier d'orientation en suite de soins

1. Cliquez sur « **Créer dossier** » puis sélectionnez « **SSR, HAD, Soins palliatifs** » dans le menu déroulant :



2. Il est possible d'**initialiser le dossier d'orientation** avec un minimum d'informations permettant d'identifier le patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquez sur le bouton « **Créer le dossier** »

3. Une fois le dossier initialisé, **complétez le volet « Orientation »** qui détermine le type de soins de suite préconisé. Une autre orientation peut cependant être sélectionnée en cliquant sur les pavés gris en bas du volet.

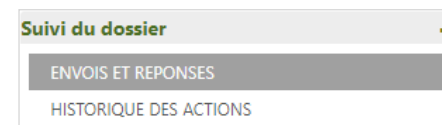
4. **Complétez** ensuite les volets « **Médical** » et « **Soins et Projet** » (colonne de droite : « Contenu du dossier »). Les éléments à renseigner s'affichent au fur et à mesure, en fonction des choix.
5. Autant que possible, **remplissez** également le volet « **Administratif et social** ».

Lorsque tous les volets sont validés, la demande peut être envoyée.

Contenu du dossier		
ORIENTATION	<input checked="" type="checkbox"/>	17/11/2020 +
VOLET ADMIN. & SOCIAL	<input checked="" type="checkbox"/>	17/11/2020 +
VOLET MEDICAL	<input checked="" type="checkbox"/>	17/11/2020 +
VOLET SOINS ET PROJET	<input checked="" type="checkbox"/>	17/11/2020 +
SERVICE DEMANDEUR	<input checked="" type="checkbox"/>	17/11/2020 +
PIECES JOINTES (0)		

### Envoi et suivi d'un dossier d'orientation en suite de soins

1. Allez dans la rubrique « **Suivi du dossier** » et cliquez sur « **Envois et réponses** » :

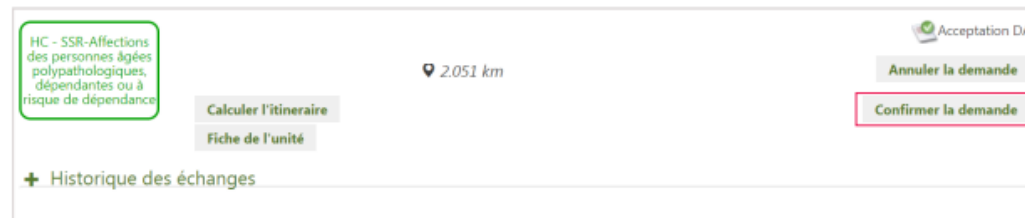


2. Cliquez sur « **Rechercher des unités** », puis **sélectionnez les unités receveuses destinataires de la demande d'admission** en cochant la case située en bout de ligne, puis cliquez sur « **Sélectionner** ».

Si une unité receveuse ne figure pas dans la liste, il est possible de la rechercher en effectuant une « **Recherche par mots clés** ».

La liste des unités sélectionnées apparaît. Cliquez sur le bouton **Envoyer la demande** pour la transmettre aux unités choisies.

3. Une unité receveuse propose d'accueillir le patient : Si l'unité receveuse convient, confirmez la demande dans l'onglet « **Envois et réponses** » (cliquez sur le bouton « **Confirmer la demande** » en face de l'unité receveuse ayant donné un accord). En effectuant cette confirmation, les demandes envoyées à d'autres unités receveuses seront annulées automatiquement.



La demande passe alors au statut « **Accord confirmé** »

La finalisation du dossier sera effective lorsque l'unité receveuse attestera de l'arrivée du patient et indiquera la date d'admission réelle.

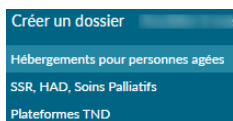
## Création d'un dossier de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personne âgées (EHPAD, Résidence autonomie, USLD)

Le dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées peut être créé par le patient lui-même ou son aidant, qui gèrera alors l'envoi et le suivi des demandes **une fois le volet médical validé**.

Si vous êtes à l'initiative de la création du dossier, vous devrez gérer le dossier jusqu'à son aboutissement (admission du patient ou annulation du dossier) ou en transférer la gestion à votre patient ou à ses aidants.

### Création d'un dossier d'admission en établissement pour personnes âgées

1. Cliquez sur « **Créer dossier** » puis sélectionnez « **Hébergements pour personnes âgées** » :



2. Il est possible d'**initialiser le dossier d'orientation** avec un minimum d'informations permettant d'identifier le patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquer sur le bouton « **Créer le dossier** ».

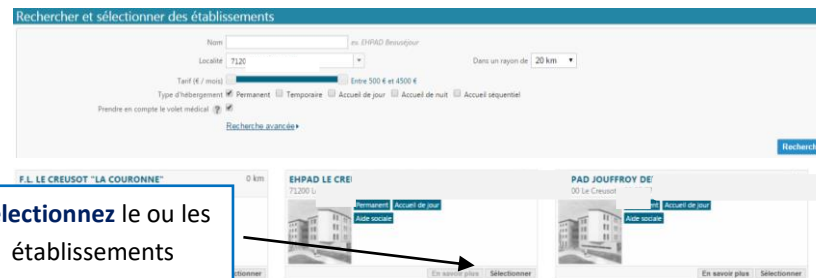
### Zoom sur le remplissage du volet Médical

Cancérologie - cancers évolutifs	Cardio-vasculaire	Dermatologie
Endocrinologie-métabolisme	Etats démentiels	Gastro-entérologie
Hématologie	Motricité	Neurologie
Pneumologie	Psychiatrie non démentielle	Rhumatologie
Syndromes infectieux	Syndromes inflammatoires	Uro-néphrologie

1. Pour gagner en temps et en qualité d'information, utilisez la sélection des pathologies (« **ajouter une pathologie** »).

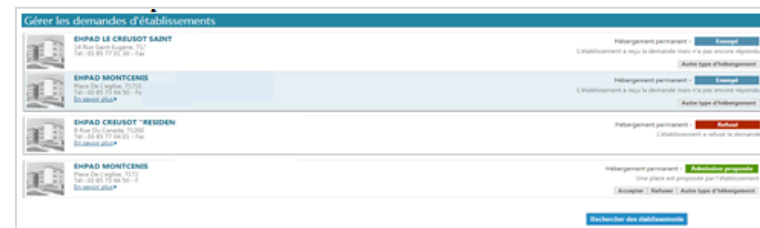
## Envoi et suivi d'un dossier d'admission en établissement pour personnes âgées

1. Pour rechercher des établissements d'hébergement, cliquez sur « **Rechercher et sélectionner des établissements** » dans la colonne de droite. Définissez ensuite les critères de recherche :



Ne pas oublier d'**envoyer la demande** aux établissements sélectionnés.

2. Dans « **Gérer les demandes d'établissements** » (colonne de droite) se trouve la liste des établissements contactés/sélectionnés avec le statut de chaque demande et la réponse des établissements contactés (**Mise sur liste d'attente, Refus, Admission proposée**):



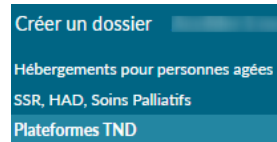
Le dossier demeure modifiable à tout moment sans nécessité de le renvoyer. Les établissements receveurs contactés ont accès à la dernière version des volets du dossier ayant été **validés**, directement en ligne

## Création d'un dossier de prise en charge précoce des troubles du neuro-développement chez l'enfant de moins de 7 ans (Plateforme de Coordination et d'Orientation TND)

La création d'un dossier TND dans ViaTrajectoire permet l'orientation du jeune enfant (de 0 à 6 ans inclus) dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement entraînant une orientation vers une Plateforme de Coordination et d'Orientation dédiée.

### Création d'un dossier de prise en charge précoce des TND

1. Cliquez sur « **Créer dossier** » puis sélectionnez « **Plateformes TND** » :



2. Il est possible d'**initialiser le dossier d'orientation** avec un minimum d'informations permettant d'identifier le jeune patient :

Lorsque les données sont renseignées, cliquer sur le bouton « **Créer le dossier** ».

3. **Remplissez le volet « Repérage »** : Il contient la grille de repérage des signes d'alerte à renseigner en fonction de l'âge de l'enfant. Celle-ci est complétée par les facteurs de haut risque de troubles du neuro-développement et des comportements instinctuels, sensoriels, émotionnels particuliers.

4. **Complétez le volet « Adressage »** :

Sélection des préconisations d'exams et de bilans d'intervention, renseignement des informations de contact puis choix de la plateforme de coordination et d'orientation parmi celles proposées (sur la base du lieu de résidence renseigné dans le dossier).

Lorsque tous les volets du dossier sont validés, la demande peut être envoyée.

### Envoi et suivi d'un dossier de prise en charge précoce des TND

1. Cliquez sur le bouton « **Envoyer la demande** » pour transmettre le dossier à la Plateforme de Coordination et d'Orientation TND privilégiée. Une fois la demande envoyée, le dossier n'est plus modifiable.

Il est toujours possible de **suivre la prise en charge de votre patient** au sein de la Plateforme et d'**imprimer le dossier**.

2. Une fois la demande **acceptée** par la plateforme, le dossier basculera automatiquement dans l'onglet « **Admis** » au niveau du tableau de bord (le tableau de bord est accessible via le menu « Accéder à mes dossiers », en cliquant sur « Plateformes TND »).

Dossiers en cours		Admis	Annulés	Dossiers historisés		
N° de dossier	Patient	Adresse	Plateforme contactée	Statut	Action requise de votre part	
tnd 95	(9 mois)	31200 TOULOUSE	tnd	<b>Demande validée</b>		